

Une rentrée Graphik et... historique

Cette année LexisNexis renouvelle son opération « spéciale rentrée » avec des Codes tendances, colorés et un Code Civil « réformé ».

Pour la 4^e année consécutive, LexisNexis « relooke » ses codes avec des jaquettes amovibles proposées en série limitée. Plébiscités depuis plusieurs années, les jaquettes façon zèbre et croco reviennent en édition collector, aux côtés d'un thème résolument GRAPHIK et tendance pour habiller la collection 2017.



Cette nouvelle édition très colorée se décline sur le Code civil, le Code pénal, le Code de procédure pénale, le Code de procédure civile et le Code de commerce.

Ce millésime 2017 bénéficie à nouveau de l'expertise d'auteurs de renom comme Laurent Leveur, Loïc Cadiet, Hervé Pelletier, Philippe Pétel, ..., garantissant aux Codes bleus un contenu d'excellence à la pointe de l'actualité.

Droit des contrats et des obligations mode d'emploi...

La réforme, opérée en février dernier et applicable au 1^{er} octobre 2016, est la plus grande évolution du Code civil depuis sa création en 1804. Près de **500 articles** ont été ainsi modifiés et intégrés à l'édition 2017.

Pour mieux décrypter cette réforme, LexisNexis a choisi cette année de joindre au Code, un « mode d'emploi » rédigé par Laurent Leveur, (auteur du Code Civil), pour présenter, comparer et analyser tous les nouveaux articles.

Retrouvez les codes de la rentrée 2017 sur notre e-boutique : <http://bit.ly/1UNBmvi>

Version numérique disponible sur Ipad et Android.

Afin que les codes soient accessibles à tous, LexisNexis propose un prix de lancement jusqu'au **31 décembre 2016** :

- Code civil + **mode d'emploi de la réforme offert** : 19,90 euros
- Codes pénal, procédure pénale, procédure civile, commerce : 34,90 euros
- Choix de jaquettes GRAPHIK pour personnaliser le code



À propos de LexisNexis® en France – www.lexisnexus.fr

Editeur juridique de référence, LexisNexis est un acteur majeur dans les services d'information et les solutions de gestion pour les professionnels. L'entreprise s'appuie sur une expertise éditoriale centenaire et sur une technologie de pointe pour apporter aux professionnels une vaste gamme de produits et services réputés : Lexis 360®, la gamme Poly, JurisClasseur, D.O,...

LexisNexis, classée 2ème entreprise en France où il fait bon travailler. Suite à sa participation à la plus grande enquête européenne sur la motivation au travail, LexisNexis, est lauréat du label « **HappyAtWork** » dans la catégorie Entreprises de 250 à 5 000 employés.

Pour plus d'informations :

Twitter : [@LexisNexisFr](https://twitter.com/LexisNexisFr) – Facebook : LexisNexis France – LinkedIn : [@LexisNexis France](https://www.linkedin.com/company/LexisNexis-France) – Revue digitale Tendence Droit : <http://www.tendancedroit.fr/>